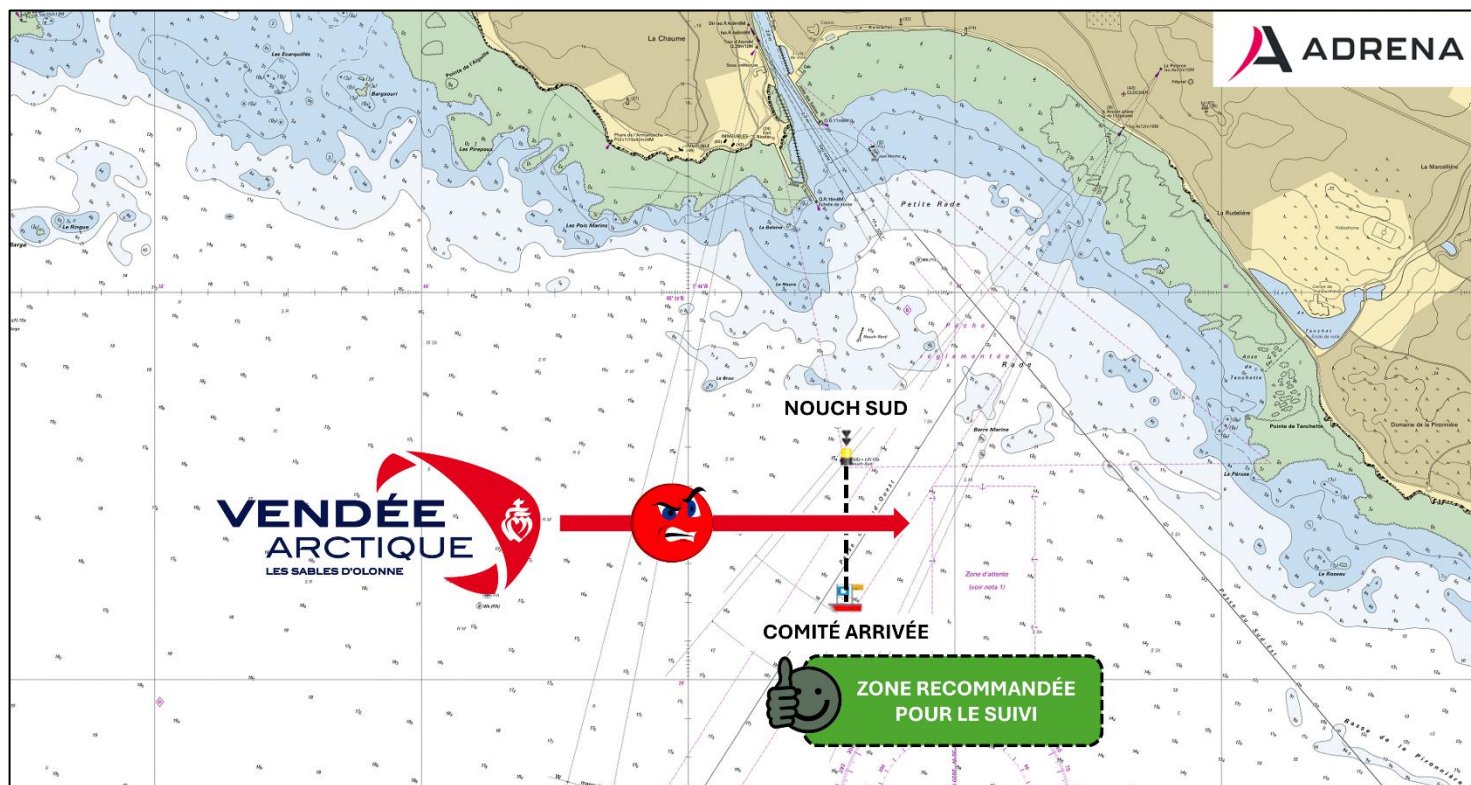


RÈGLES DE SÉCURITÉ

PLAISANCIERS



Dans le cadre des arrivées de la Vendée Arctique dans la baie des Sables d'Olonne, vous trouverez ci-après quelques informations pour profiter du spectacle tout en respectant les consignes de sécurité et le bon déroulement de la course.



PLACEMENT CONSEILLÉ :

En mer : Au sud du bateau comité arrivée

Dans le chenal : A l'arrière du cortège

RÈGLES DE SÉCURITÉ ET DE BONNE CONDUITE :

- ✓ Ne vous approchez jamais à moins de 60 m d'un bateau de course et n'évoluez jamais devant les bateaux de la course.
- ✓ Gardez vos distances et adoptez une vitesse adaptée à la fréquentation du plan d'eau. Ralentissez toujours dans les zones à fort trafic et n'accélérez pas brutalement.
- ✓ Respectez les distances de sécurité entre les bateaux. Soyez attentif au trafic, aux mouvements des autres bateaux et aux trains de vagues.
- ✓ Ne sortez jamais seul en mer. Restez vigilant, demandez à votre équipage de surveiller le plan d'eau à vos côtés.
- ✓ Emportez un téléphone et/ou VHF chargé à bord.
- ✓ Suivez les instructions données par les semi-rigides d'encadrement avec des flammes rouges.
- ✓ Assurez-vous de respecter la réglementation en vigueur.
- ✓ Portez et faites porter une brassière de sauvetage à l'ensemble de votre équipage.
- ✓ Vérifiez vos feux de navigation pour les arrivées nocturnes.
- ✓ Evitez tout rejet (déchets, eaux noires) dans le milieu naturel.

COMMUNICATION :

EN CAS D'INCIDENT MARITIME :
CROSS ETEL : VHF 16 / TEL 196

SUIVI DE LA COURSE : VHF 72
PORT DE COMMERCE : VHF 12 – PORT OLONA : VHF 09

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site internet de la course : www.vendee-arctique.org